

Chronologie d'un dossier de succession

1^{ère} PHASE : ACCUEIL

Rendez-vous
d'ouverture de la
succession

Transmission des
pièces nécessaires

Pointage des
éléments reçus

2^{ème} PHASE : CHRONOLOGIE DU DOSSIER DE SUCCESSION

Demande de pièces
auprès des
différents services
(état-civil, caisses
de retraite,
banques...)

Réception des
premières pièces
constitutives du
dossier nécessaires
à la rédaction de
l'acte de notoriété

Signature de l'acte
de notoriété
+ point sur la suite
du dossier

Si existence de
biens immobiliers
Estimation

Réception des
pièces
complémentaires

Signature de la
déclaration de
succession et de
l'attestation
immobilière le cas
échéant